



Conseil du Saint-Laurent –TCR- sud de l'estuaire moyen – Forum 2017

**La réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte
et le parc côtier Kiskotuk**

**- Conserver et harmoniser les usages pour assurer la pérennité du
territoire -**

**Benoît Roberge
Section aires protégées Québec
Environnement et Changement climatique Canada (ECCC)
4 octobre 2017**

Présentation

- I. Programme des aires protégées d'ECCE**
- II. Réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte**
- III. Parc côtier Kiskotuk**
- IV. Ressemblances, différences, opportunités et défis**
- V. Collaboration entre ECCE et PCK**
- VI. Conclusion**



I. Programme des aires protégées d'ECCE

Introduction

- Le mandat d'ECCE vise la protection d'oiseaux migrateurs, d'espèces en péril et d'espèces d'intérêt national.
- L'approche d'ECCE pour atteindre ces objectifs est la mise en place d'un réseau d'aires protégées constitué de réserves nationales de faune (RNF) et de refuges d'oiseaux migrateurs (ROM).



Plongeon huard



I. Programme des aires protégées d'ECCE



I. Programme des aires protégées d'ECBC

Le Canada compte 54 RNF dont 8 qui sont situées le long du fleuve Saint-Laurent au Québec.

Les RNF, terrestres ou marines, sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et visent à protéger la faune et les habitats fauniques à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation.

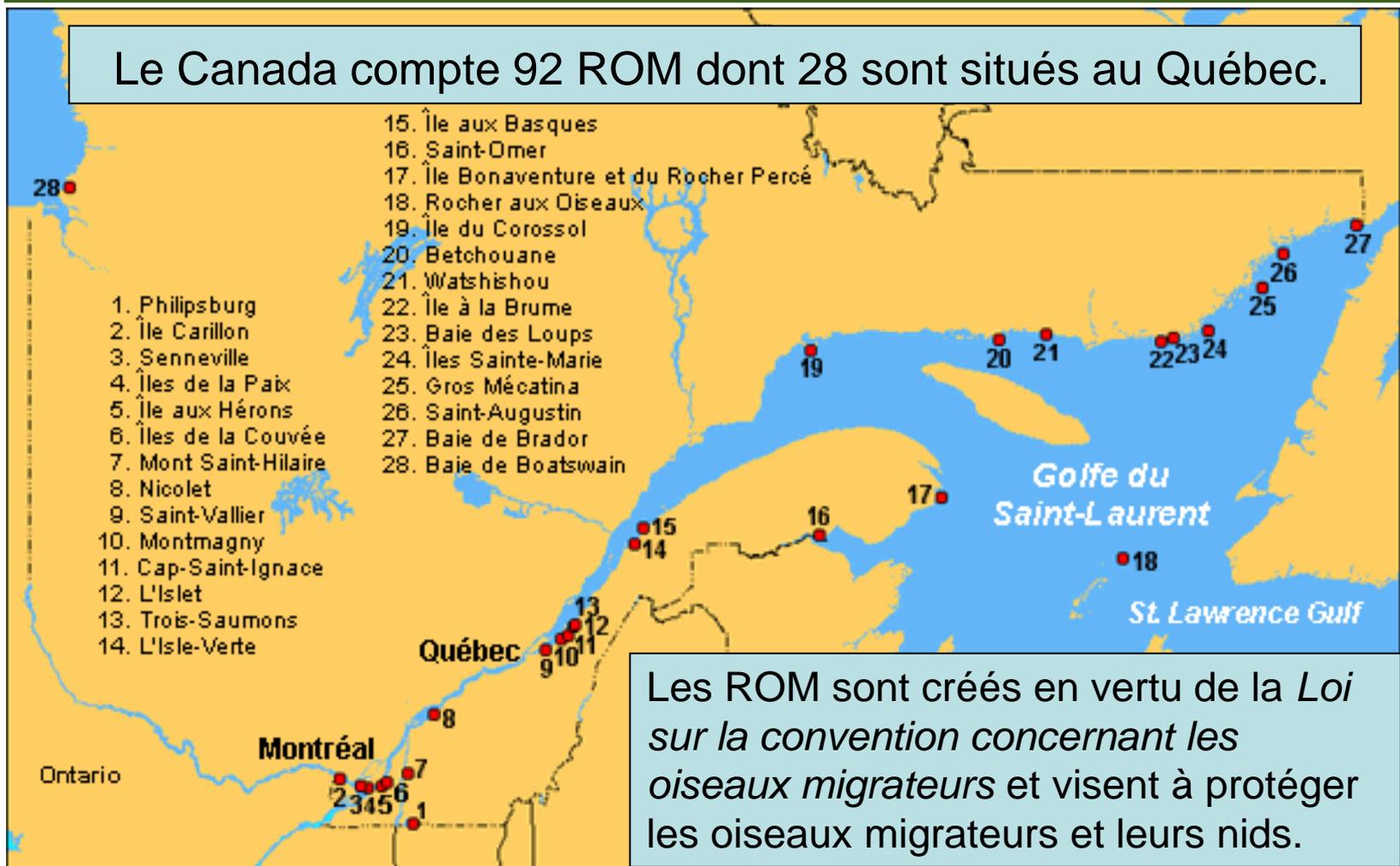


Page 5 – 6 octobre 2017



I. Programme des aires protégées d'ECBC

Le Canada compte 92 ROM dont 28 sont situés au Québec.



II. Réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte



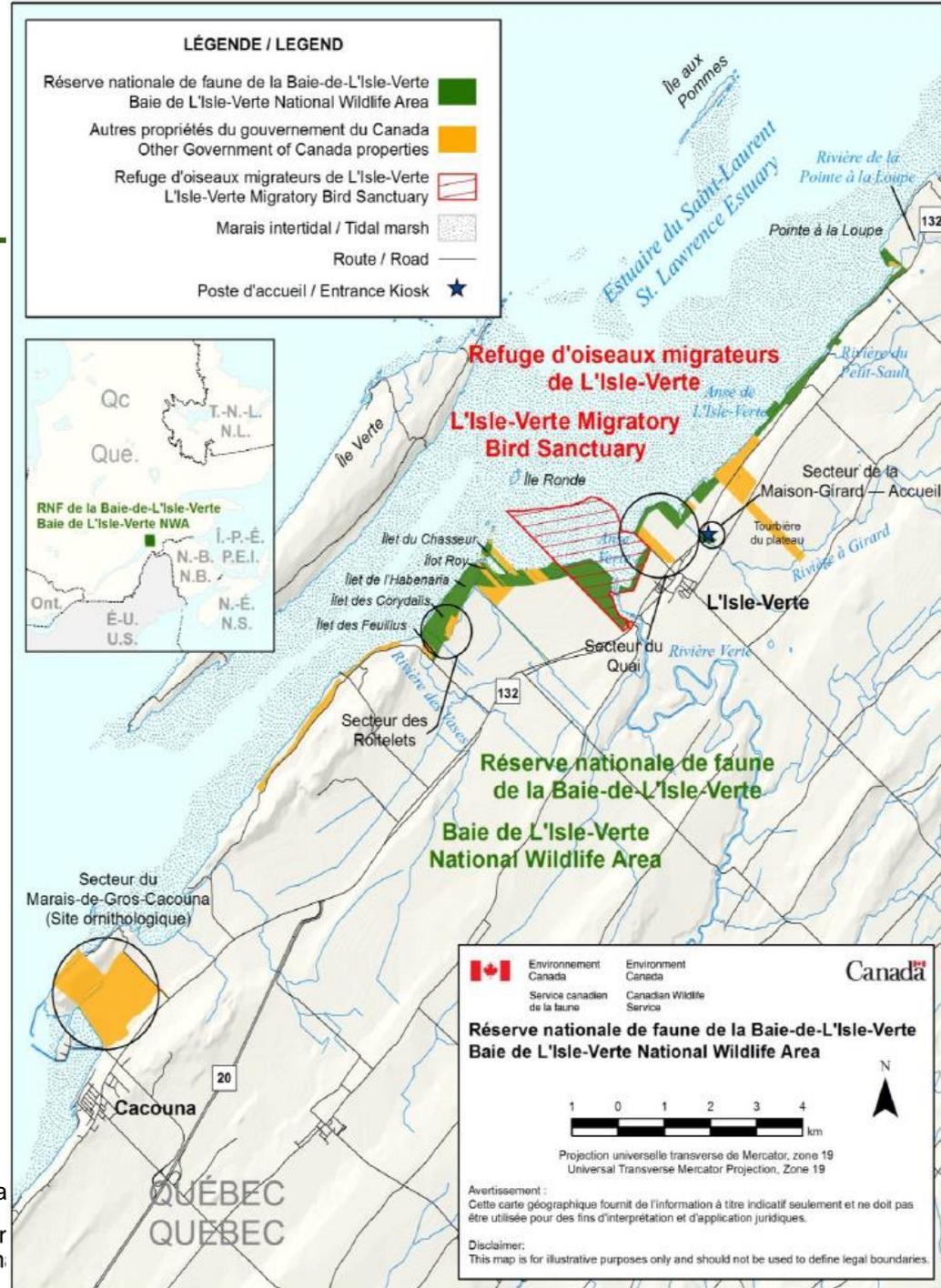
- Créée en 1980 afin de protéger le marais intertidal à spartine de L'Isle-Verte et des milieux côtiers qui constituent un habitat important pour la sauvagine, dont le Canard noir et d'autres espèces animales.
- Territoire de 322 hectares étendu sur environ 20 km sur la rive sud de l'estuaire moyen et de l'estuaire maritime du Saint-Laurent.
- Ce marais a les désignations de zone humide d'importance internationale (site Ramsar) et de zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO).



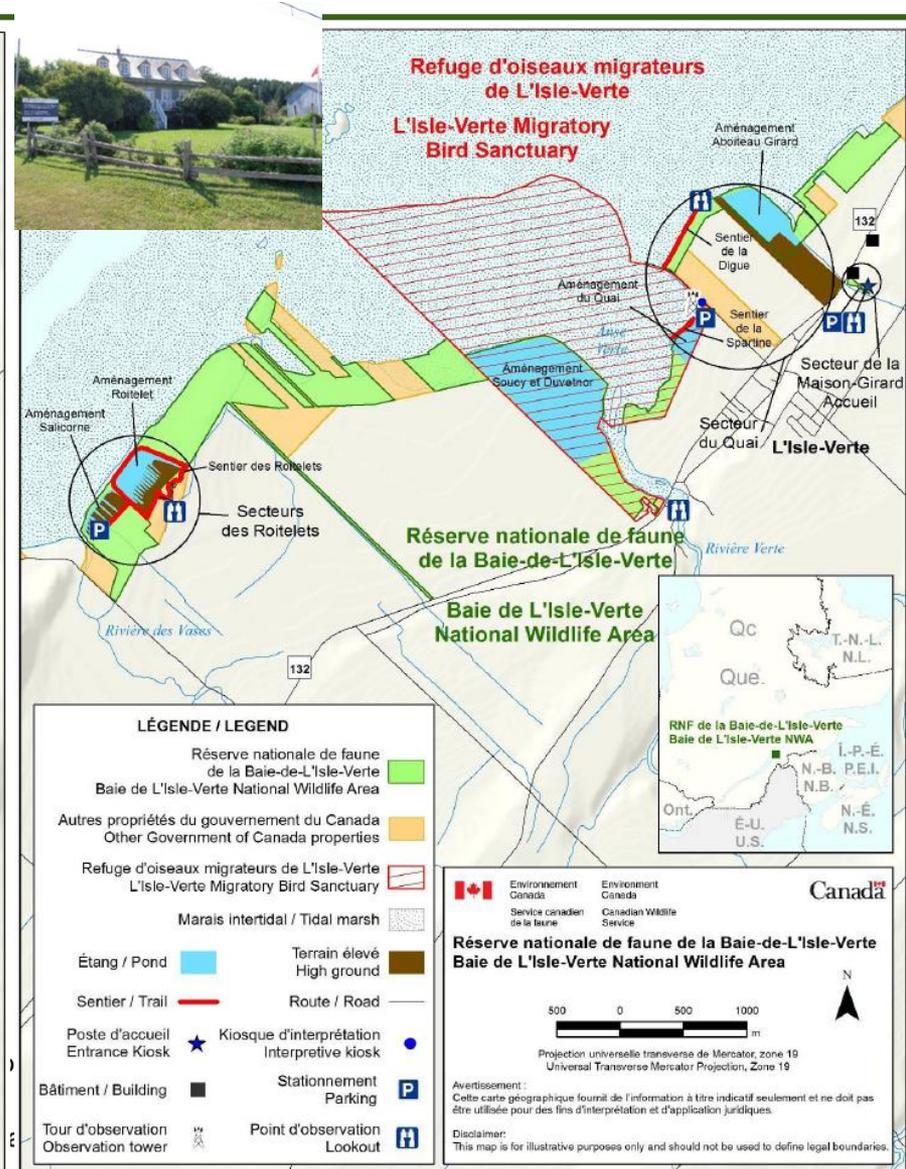
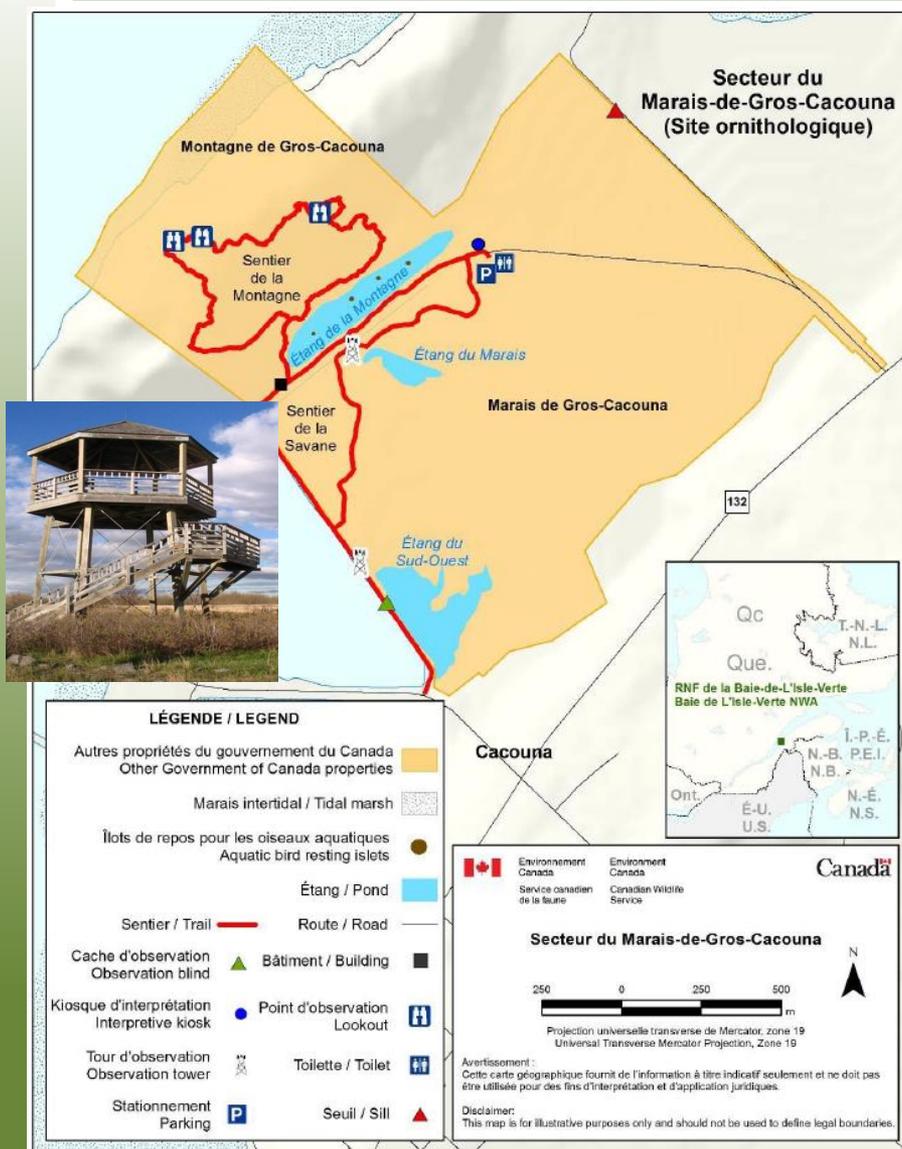
II. Réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte

Contexte régional

- Située à L'Isle-Verte, municipalité de 1 484 habitants dans la MRC de Rivière-du-Loup.
- Des activités sont pratiquées dans la RNF ce qui contribue à l'économie locale.
- Plusieurs organismes collaborent à la mission de la réserve. Depuis 15 ans, la Corporation PARC Bas-Saint-Laurent assure l'accueil, la surveillance, l'entretien de la RNF par le biais de contrats.



II. Réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte



II. Réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte

Habitats terrestres et aquatiques

- La réserve est traversée par plusieurs cours d'eau et elle comprend divers habitats (marais, marécages, forêts, friches, terres agricoles).



Faune

- La réserve abrite près de 130 espèces d'oiseaux parmi lesquelles une soixantaine sont potentiellement nicheuses.
- Le marais de L'Isle-Verte est un des plus importants sites de reproduction du Canard noir au Québec.
- Une trentaine d'espèces de mammifères sont présents dans la réserve, dont le lièvre d'Amérique, le castor et l'orignal.
- Onze espèces animales à statut précaire fréquentent la réserve: Faucon pèlerin, Hibou des marais, Bruant de Nelson, Goglu des prés.



II. Réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte

Réglementation

- Règlement sur les réserves d'espèces sauvages.
- Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs.
- Loi sur les espèces en péril.

Activités autorisées

- La réserve (et le site de Gros Cacouna) est ouverte au public et son accès est restreint aux endroits désignés à cette fin.
- Les activités suivantes sont permises dans la réserve :
 - randonnée pédestre,
 - l'observation et la photographie de la nature dans les sentiers,
 - pique-nique aux endroits autorisés,
 - agriculture avec permis sur les lots réservés à cette fin,
 - chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier-sauvagine aux endroits désignés à cette fin.



II. Réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte

Vision de conservation – Nouveau plan de gestion

La réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte protège un marais à spartine et d'autres habitats importants pour les espèces en péril, les espèces d'oiseaux prioritaires, dont la sauvagine, et d'autres espèces sauvages.

- **But 1** : Protéger et améliorer les habitats importants pour les espèces en péril, les espèces d'oiseaux prioritaires et d'autres espèces sauvages.
- **But 2** : Réduire l'impact des activités humaines sur la réserve.
- **But 3** : Consolider le territoire de la réserve et promouvoir la conservation des habitats naturels sur les terrains adjacents afin de favoriser la connectivité et de meilleures conditions écologiques.
- **But 4** : Assurer le suivi de l'intégrité écologique de la réserve et améliorer les connaissances sur les espèces sauvages et leurs habitats.
- **But 5** : Favoriser la sensibilisation du public et des communautés régionales à la conservation de la réserve, des espèces sauvages et de leurs habitats.



III. Parc côtier Kiskotuk

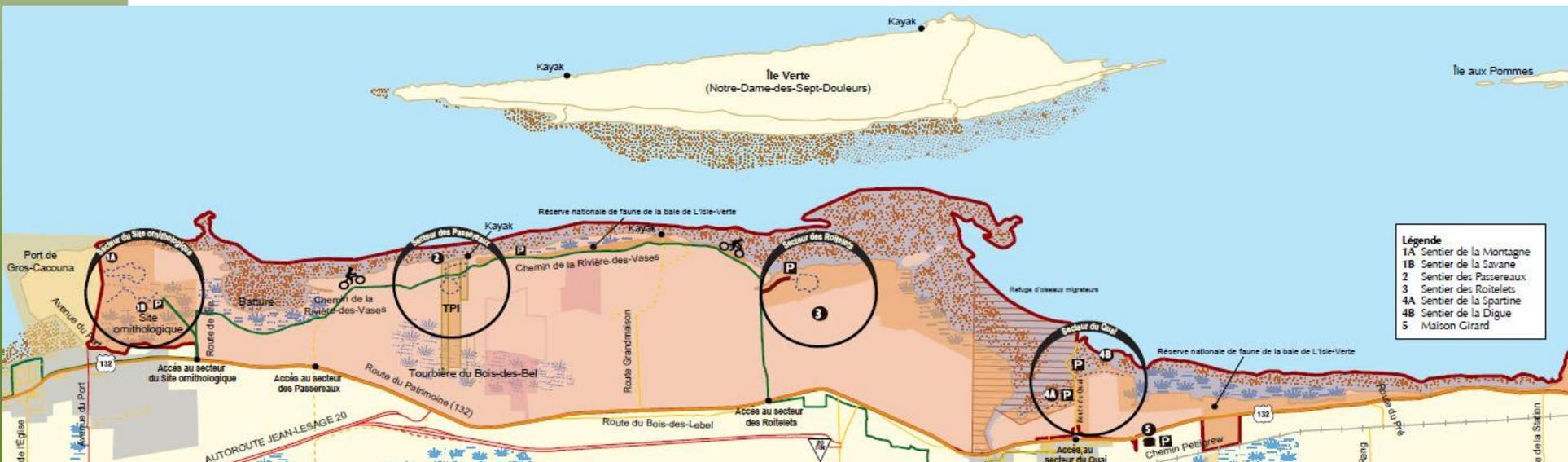
- Le PCK est un parc naturel habité créé en 2012 qui réunit différents sites et sentiers de découverte du corridor côtier des municipalités de Cacouna et de L'Isle-Verte.
- Il a été initié par la MRC de Rivière-du-Loup, il est administré par la Société du PCK qui regroupe différents intervenants régionaux.



III. Parc côtier Kiskotuk

Territoire

Le PCK s'étend sur plus de 5000 ha (en plus des nouveaux secteurs) et regroupe des sites de conservation tels la Réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte et le Refuge d'oiseaux migrateurs d'ECCE, des ZICO, le Site ornithologique du marais de Gros-Cacouna, des terres intramunicipales, des terres agricoles et propriétés privées.



III. Parc côtier Kiskotuk

Code d'éthique

- Un code d'éthique s'applique sur le PCK alors qu'une réglementation spécifique est en vigueur pour la réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte et le refuge d'oiseaux migrateurs de L'Isle-Verte d'ECCE.

Activités autorisées

- Des activités suivantes sont offertes au PCK : randonnée pédestre, vélo, kayak, vélo de montagne, camping, villégiature en chalet, accueil et interprétation.



IV. Ressemblances, différences, opportunités et défis

Ressemblances

- Des ressemblances rallient la réserve nationale de faune de la Baie-de-L'Isle-Verte (RNFBIV) et le Parc Côtier Kiskotuk (PCK).

Ressemblances entre la RNFBIV et le PCK

- Objectifs de conservation
- Objectifs de sensibilisation
- Activités récréatives et d'interprétation pour le public
- Infrastructures d'accueil pour le public
- Collaboration avec les partenaires et les communautés locales, etc.

IV. Ressemblances, différences, opportunités et défis

Différences

- Des différences sont notables entre la RNFBIV et le PCK.

Différences entre la RNFBIV et le PCK

RNFBIV	PCK
<ul style="list-style-type: none"> -Terres fédérales - Gestion par le gouvernement fédéral - Équipe à distance et contractuelle - Réglementation -Mandat axé sur la conservation - Activités limitées de découverte de la nature - Infrastructures de découverte de la nature - Promotion limitée du site 	<ul style="list-style-type: none"> - Terres publiques, privées, Intra-muni. - Gestion par des intervenants régionaux - Équipe sur place - Code d'éthique - Mandat axé sur la conservation et récréation - Activités variées de découverte de la nature, de récréation et de villégiature - Infrastructures de découverte de la nature et de villégiature - Promotion plus accentuée du site



IV. Ressemblances, différences, opportunités et défis

Opportunités et défis

- Des opportunités et défis découlent de la collaboration entre la RNFBIV et le PCK.

Opportunités et défis de la collaboration entre la RNFBIV et le PCK

Opportunités	Défis
<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'une équipe sur place. - Plus de surveillance du territoire. - Partage possible de bâtiments et territoires. - Mise en commun possible d'expertises et de ressources. - Plus de sensibilisation du public. - Plus de promotion des sites. - Belle démonstration de collaboration. 	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension/respect des mandats. - Temps pour la communication/concertation. - Harmonisation requise pour les activités récréatives et de communication. - Respect de la réglementation dans les aires protégées fédérales vu les modes de gestion différents. - Négociation et ententes requises pour l'utilisation de bâtiments et du territoire. - Gestion de la hausse possible de fréquentation du territoire.



IV. Ressemblances, différences, opportunités et défis



Les défis d'harmoniser les usages - Des exemples concrets :

- Quels moyens seront mis en place au centre d'interprétation de la Maison Girard et dans les divers secteurs du PCK pour bien expliquer au public la raison d'être, la réglementation et les activités permises dans la RNFBIV qui sont différentes de celles du PCK?
- Comment éviter que les adeptes d'activités dans le PCK (adeptes de vélo de montagne, campeurs, marcheurs avec chien, coureurs, etc.) utilisent la RNFBIV pour la pratique de ces activités qui sont interdites dans la réserve?
- Faut-il prévoir des mesures pour limiter la hausse possible de fréquentation et suivre les impacts de visiteurs à la RNFBIV suite à la mise en place des infrastructures et la publicisation du PCK?



V. Collaboration entre ECCC et le PCK

But

- Depuis 2013, la collaboration d'ECCC avec le PCK vise la conservation et la mise en valeur de la faune et de la biodiversité sur le territoire de la RNFBIV, sur les terres d'ECCC ainsi que sur les terres adjacentes considérées au sein du PCK.

Implications

- Participation occasionnelles aux AGA du PCK;
- Respect du mandat de chaque partie et des responsabilités d'ECCC comme propriétaire et gestionnaire de la RNFBIV et de terrains;
- Communications régulières.

V. Collaboration entre ECCC et le PCK



Projets de collaboration réalisés

ECCC a collaboré avec le PCK aux activités suivantes :

- Révision préliminaire du plan de conservation du PCK
- Révision préliminaire du manuel de formation du PCK
- Révision préliminaire du site internet du PCK
- Révision préliminaire du dépliant et de la carte du PCK
- Production d'une signalisation conjointe ECCC et PCK
- Exposition photo sur le Harfang à la Maison Girard
- Ébauche d'entente pour le prêt de la Maison Girard au PCK
- Examen des infrastructures prévus par le PCK au marais de Cacouna



V. Collaboration entre ECCC et le PCK

Projets potentiels de collaboration

- Entente pour le prêt de la Maison Girard au PCK;
- Activités offertes au public au PCK;
- Collaborations dans le cadre du plan de gestion :
 - Les travaux d'inventaire et de surveillance écologique;
 - Les activités d'interprétation de la réserve, etc.

Considérations

- L'équipe d'ECCC est réduite et doit gérer un ensemble d'aires protégées au Québec.
- Les demandes du PCK doivent être planifiées, priorisées, limitées, réparties dans l'année et présentées suffisamment à l'avance pour que ECCC puisse y répondre adéquatement.
- Les projets soumis par PCK pourraient être considérés selon les priorités d'ECCC.



Conclusion

- En considérant les ressemblances, les différences, les opportunités et les défis, il existe de belles possibilités de collaboration entre ECCC et le PCK.
- Les clés du succès pour la collaboration entre ECCC et le PCK résident peut être au niveau du respect des mandats spécifiques des organisations, de la communication, de la planification efficace et de la concertation.
- PCK et ECCC ont collaboré ensemble pour différentes initiatives et d'autres opportunités de collaboration sont possibles dans le futur.



Des questions ou des commentaires?

Veillez communiquer avec :

Benoît Roberge

Environnement et Changement climatique Canada

Service Canadien de la faune

801-1550, avenue d'Estimauville

Québec (Québec) G1J 0C3

Site Web : www.ec.gc.ca

Courriel : benoit.roberge2@canada.ca

Téléphone : 418-648-5757

Merci !

Page 24 – 6 octobre 2017



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Canada 